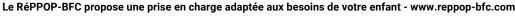


PARENTS

Je soussigné(e),

NOM et Prénom - responsable légal(e) 1 :				
Adresse:				
Tel: Email:	D			
NOM et Prénom - responsable légal(e) 2 :				
Tel: Email:	D			
NOM et Prénom de l'enfant :				
Date et lieu de naissance :				
Nom de l'école :				
Nom du professeur d'EPS :				
Autorise l'enfant à pratiquer des activités sportives proposées dans l'atelier Pass'Sport Forme.	\bigcirc	Oui	\bigcirc	Non
Atteste que l'enfant nommé ci-dessus bénéficie d'une ASSURANCE responsabilité civile.	\bigcirc	Oui	\bigcirc	Non
Autorise les organisateurs à prendre des mesures nécessaires, durant l'accueil de l'enfant, en cas d'URGENCE MEDICALE.	\circ	Oui	\bigcirc	Non
Aide mon enfant, avec les conseils du maitre nageur, à trouver un club de sport durant l'année pour une inscription à la rentrée prochaine.	\bigcirc	Oui	0	Non
Autorise mon enfant à RENTRER seul.	\bigcirc	Oui	\bigcirc	Non
Signature:				





En remplissant ce formulaire, vous reconnaissez avoir pris connaissance de notre politique de gestion des données personnelles et vous l'acceptez - www.reppop-bfc.com/page-mentions-legales - Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent en vous adressant à l'équipe de coordination du RéPPOP-BFC - reppop-bfc@chu-besancon.fr





LES PISCINES DE BESANÇON CHALEZEULE > LA FAYETTE > MALLARMÉ > PORT JOINT LE SPORT EST DANS NOTRE NATURE



LIEUX ET HORAIRES

Mercredi de 8h30 à 9h30

Piscine La Fayette

5 rue Louis Garnier 25000 Besançon

CONDITIONS PARTICULIÈRES

Pass'Sport Forme s'adresse aux jeunes de 6 à 11 ans, atteints de maladie chronique (surpoids, asthme, diabète), pour reprendre une activité physique régulière, adaptée et sécurisée. C'est un atelier tremplin qui a pour objet d'accompagner chaque jeune à devenir autonome dans ses pratiques sportives et être pleinement acteur de sa santé. Ces ateliers éducatifs s'inscrivent dans une démarche de soins. Un entretien médical avec votre médecin traitant ou un médecin spécialiste est nécessaire.

Ce dispositif est financé par la Ville de Besançon

Il est important que votre enfant suive l'ensemble des séances et de prévenir l'intervenant en cas d'absence.

Pour que votre enfant puisse faire du sport dans de bonnes conditions,

Grande serviette, bonnet et maillot de bain (short non autorisé) ... et c'est parti pour essayer une séance!

RENSEIGNEMENTS

Préinscription téléphonique obligatoire au RéPPOP-BFC: 03 81 21 90 02 Compléter et signer cette plaquette (partie : parents et médecin) et la remettre à Gaëlle DERAT, maitre-nageuse, lors de la première séance gaelle.derat@besancon.fr

Ce document doit être remis à l'inscription, faute de quoi votre enfant n'est pas assuré en cas de dommages corporels au cours de l'atelier.

Trouver d'autres ateliers proche de chez vous



PRESCRIPTION D'ACTIVITÉ PHYSIQUE ET/OU SPORTIVE ADAPTÉE*

> Je soussigné(e),					
Docteur en médecine exerç	ant à :				
Certifie avoir examiné le/la jeune :					
Né(e) le ://	Né(e) le : / ce jour, il/elle pèse : et mesure :				
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	Et qu'il ne présente pas de contre indication médicale cliniquement décelable à une activité physique adaptée à ses capacités.				
Préconisation d'activité et re	commandations :				
Aménager les activités physiques qui sollicitent les articulations et en particulier les articulations suivantes :					
○ Chevilles ○ Genoux ○	Hanche Cachis Autres				
La douleur doit être un siç	ne d' appel pour arrêter l'activité				
Aménager les activités physiques qui sollicitent les fonctions cardio- respiratoires. Adapter la durée / l'intensité / les temps de récupération L'essoufflement excessif doit être un signe d'appel pour aménager l'activité					
☐ Traitements utiles lors d'activités physiques : ☐ Bronchodilatateur ☐ Resucrage ☐ Autres					
Autres préconisations :					
Cachet du médecin	Fait àlelele				

(*) Loi n° 2022-296 relatif à la prescription d'activité physique adaptée aux personnes atteintes d'une affection de longue durée ou d'une maladie chronique ou présentant des facteurs de risques, prescrite par le médecin traitant. La dispensation de l'activité physique adaptée ne peut pas donner lieu à une prise en charge financière par l'assurance maladie.